

2^e Numéro.

Août 1835.

Le Bazar paraît le Samedi de chaque semaine, format in-4^o de huit pages à deux colonnes et plus, si l'abondance des matières l'exige.

Le prix de l'abonnement est de 7 fr. pour trois mois, 12 fr. pour six, et 20 fr. pour l'année.

Pour ce prix, chaque Abonné fondateur a droit à une annonce gratuite par semaine, de 23 lignes au plus, l'excédant sera payé.

Les abonnements ne peuvent dater que du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Les personnes non abonnées paieront chaque insertion 23 c. à ligne.



Les Abonnés qui ne veulent pas profiter des insertions gratuites ne paieront que 4 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois, et 10 fr. pour l'année.

On s'abonne à Lyon, à la Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins, chez qui toutes les Annonces seront adressées;

Chambet père, libraire, place des Terreaux, 46;

Luzy, place de la Comédie;
Giraudier, place Louis-le-Grand, 17;

Et Durand, graveur, passag de l'Argue, à la Rotonde.

LE BAZAR

LYONNAIS,

Feuille générale d'Annonces en tout genre, intéressant le Commerce, les Arts, l'Industrie, les Intérêts privés et généraux.

Toutes les Annonces gratuites

POUR MM. LES ABONNÉS-FONDATEURS.



INSTRUCTION

Sur les moyens à employer pour se préserver du CHOLÉRA-MORBUS, publié par la Commission centrale de Salubrité de l'arrondissement de Lyon.

Lorsqu'en 1832, le choléra-morbus se déclara dans la capitale et dans les départements circonvoisins, l'Intendance Sanitaire du département du Rhône publia des instructions relatives aux moyens à employer pour se garantir des atteintes de cette maladie.

Aujourd'hui que Marseille, Toulon et les départements du midi éprouvent, à leur tour, le triste sort de Paris et des départements du nord, et que le choléra-morbus y règne avec les mêmes symp-

tômes que dans les autres contrées où on l'a déjà observé, la Commission centrale de Salubrité de l'arrondissement de Lyon croit de son devoir de reproduire les avertissements et les conseils que dictent l'hygiène et l'expérience.

Le choléra-morbus, maladie épidémique originaire de l'Inde, s'est propagé d'Asie en Europe. Comme toutes les maladies épidémiques, le choléra-morbus frappe à la fois un certain nombre et souvent un très grand nombre d'individus. Cette maladie ne se transmet pas par le contact; elle n'est pas contagieuse. Aussi ne court-on aucun danger de la contracter par les soins que l'on donne aux individus qui en sont affectés.

Les autorités, qui veillent avec sollicitude aux intérêts de la ville de Lyon et de son arrondissement, s'occupent activement à prendre toutes les mesures générales propres à prévenir l'apparition du choléra.

parmi nous, ou à en atténuer les effets, s'il venait à s'y déclarer.

Mais ces mesures administratives ne pourront être efficaces qu'autant que les précautions particulières, individuelles, concernant les habitations et les personnes, et qui sont en dehors de l'action administrative, viendront s'y adjoindre pour former un système complet de moyens préservatifs.

Ce sont ces précautions particulières que nous avons pour but d'indiquer ici :

1° Un air pur est le premier moyen préservatif de la maladie. Un air vicié par la malpropreté est, au contraire, une cause de son développement et de son progrès. C'est ce que l'on a constamment remarqué dans tous les pays où l'épidémie a exercé ses ravages. S'ils ont été terribles, c'a été dans les quartiers et dans les maisons malpropres. Il faut donc écarter soigneusement toutes les causes qui pourraient altérer la pureté de l'air.

2° On doit balayer exactement les appartements ; les débarrasser de toute espèce d'immondices et même des hardes hors de service, des meubles usés et inutilités, des linges sales qui les encombrement et qui répandent des exhalaisons malsaines ; les carreaux devront être grattés et frottés. Si on les lave, il faudra faire disparaître promptement l'humidité en ouvrant toutes les fenêtres, et même en allumant du feu.

3° On évitera de nourrir, dans les maisons, des animaux, tels que poules, pigeons, tourterelles, lapins, cochons d'Inde. On ne conservera les chiens et les chats qu'autant qu'ils seront d'une utilité domestique réelle. Dans les maisons où il y a des écuries, on enlèvera le fumier tous les trois ou quatre jours.

4° On ne fera pas sécher de linge dans les appartements.

5° On se gardera bien de laisser les fenêtres ouvertes pendant la nuit ; mais on renouvellera l'air en ouvrant les fenêtres et les portes à plusieurs reprises dans la journée.

6° Ces moyens ne suffiraient pas dans les endroits malpropres depuis long-temps, dans ceux où l'on exerce quelque profession capable de corrompre l'air ; dans ceux encore où un trop grand nombre de personnes est rassemblé. Alors il faudra se servir des chlorures, comme nous l'indiquerons à la suite de cet avis.

7° On tiendra les latrines propres et exactement bouchées ; on nettoiera soigneusement tous les matins les vases de nuit ; on lavera, à grande eau, les évier, les plombs, les conduits des eaux ménagères et pluviales.

8° La clarté du jour est utile à la santé. Les appartements les mieux exposés à la lumière du soleil sont les plus sains. On tiendra donc les vitres propres et transparentes. Il conviendrait aussi de passer une couche de lait-de-chaux sur les murs des chambres qui sont obscures, qui n'ont pas été blanchies depuis long-temps.

9° On évitera de s'exposer aux variations brusques de la température, de se placer dans les courants d'air, quand on a chaud ; de se promener pendant les soirées fraîches humides.

10° On entretiendra la chaleur aux pieds par une chaussure convenable, et même par des bas de laine. Si la température vient à s'abaisser, on entretiendra la chaleur au ventre par une camisolle de flanelle, ou, au moins, par une large ceinture d'étoffe de laine. Ces objets devront être lavés tous les huit jours.

11° L'usage de poser les pieds nus sur le sol en sortant du lit, de marcher pieds nus, est dangereux dans tous les temps, mais surtout quand le choléra existe.

12° Les vêtements de drap et de laine seront tenus très propres ; car ils s'imprègnent aisément de sueur et de poussière.

13° On changera de linge au moins une fois par semaine.

14° On lavera les toiles de paille, et même on en renouvellera la paille, s'il est possible. On fera carder les matelas, ou au moins, on les exposera à l'air, chaque matin, pendant quelques heures. Le même soin est recommandé pour les couvertures, qui, de plus, devront être battues fréquemment. On supprimera les rideaux des alcoves et des lits.

15° On se lavera, tous les matins, le visage et les mains avec de l'eau tiède ou, du moins, qui ne sera pas récemment sortie du puits. On devra aussi se laver deux fois par semaine les pieds et les jambes avec de l'eau de savon tiède. Ces soins sont de première nécessité.

16° Les aliments et les boissons demandent une grande attention. On évitera, autant que possible, de faire des changements à son régime habituel : ceci est de règle générale. Cependant il est des aliments et des habitudes d'alimentation qui, devant être signalés comme nuisibles, exigeront par cela même des modifications dans le régime.

On doit s'abstenir de l'usage trop répété de la salade, de l'usage des crudités, et surtout des fruits dont la maturité n'est pas complète.

On doit s'abstenir de la viande des animaux trop jeunes ; telle que celle des veaux, des agneaux, et notamment des chevreaux, tués peu de jours après leur naissance.

Les viandes de charcuterie, les viandes salées ou épicées, le cochon, le poisson salé, les fromages fermentés constituent une nourriture de mauvaise qualité. Ces substances doivent être, sinon entièrement proscrites, au moins prises avec la plus grande réserve.

Les œufs durs se digèrent difficilement. Le pain doit être bien levé et bien cuit. Le pain rassis est préférable au pain frais. Ce dernier est indigeste.

Les haricots, les fèves, les pois, les lentilles, sont en général des aliments d'une digestion difficile, quand ils ne sont pas préparés sous forme de purée.

On aura soin de ne pas s'abandonner à des repas trop copieux, et surtout de manger peu au souper.

Nous ne saurions trop recommander de diminuer la quantité des aliments, et même de se mettre à la diète absolue, dès qu'on sentira quelques malaises dans le bas-ventre, et surtout de la diarrhée; de l'eau de riz pour boisson, de légers potages au riz pour nourriture, devront alors suffire.

Pendant les repas il convient de boire du vin avec de l'eau; mais les vins acides sont nuisibles. Il en est de même des vins tournés et de la bière trop fermentée et devenue acide. Dans ce cas, l'eau pure est préférable à ces boissons ainsi altérées.

L'usage du café ne doit pas être interrompu par les personnes dont l'estomac en a contracté l'habitude. On doit éviter l'usage du lait si l'on ne le digère pas très facilement.

Hors des heures consacrées au repas, on doit éviter de boire du vin, de la bière ou des liqueurs, si l'on n'éprouve pas une soif réelle. Si la soif se fait sentir, il convient de la satisfaire, mais en ayant soin de ne pas se gorger de boissons fermentées, alcooliques, lesquelles doivent, dans tous les cas, être coupées avec de l'eau.

L'habitude de boire à jeun de l'eau-de-vie ou du vin blanc est mauvaise; il faut au moins adoucir l'action trop vive de ces liqueurs sur les parois de l'estomac, en mangeant un peu de pain.

Les excès dans l'usage des boissons alcooliques sont tellement funestes, qu'on a vu constamment les individus adonnés à la boisson, ou se livrant momentanément à des abus de ce genre, être promptement frappés du choléra, et en devenir les victimes.

En cas de soif ardente, l'eau elle-même ne doit pas être bue en trop grande quantité; elle désaltère mieux, quand on y ajoute un peu de vin, de bière, de vinaigre ou d'eau-de-vie. Le vinaigre et l'eau-de-vie seront employés à la dose d'une cuillerée par litre d'eau. Les boissons froides seraient très dangereuses, si l'on avait chaud.

On doit rappeler ici que la bonne eau doit être claire, d'une saveur douce et fraîche, qu'elle doit bien cuire les légumes et bien dissoudre le savon sans le décomposer.

17° L'exercice convient toujours à la santé. Chacun devra donc continuer ses travaux, en évitant seulement une fatigue poussée à l'extrême, et surtout les veilles prolongées; car le sommeil est utile à la réparation des forces.

On profitera des jours de dimanche et de fête, pour aller respirer l'air de la campagne, et de préférence sur les lieux élevés.

18° Le calme de l'esprit étant un des plus puissants préservatifs, on doit fuir, autant que possible, toutes les causes d'émotions fortes, de perturbation morale. C'est le cas de s'efforcer d'atteindre à la modération de ses passions.

On s'affranchira de la peur de la maladie, si l'on observe les règles de conduite ci-dessus prescrites,

parce qu'on aura une confiance juste et bien fondée dans l'efficacité de ces moyens physiques et moraux, dont l'influence salutaire a été constatée pendant toutes les épidémies en général, et particulièrement pendant l'épidémie du choléra, partout où il s'est montré.

En résumé : un air pur, la propreté du corps et des appartements, la bonne qualité des aliments et des boissons, la sobriété, l'exercice régulier et modéré de chaque jour, le calme de l'esprit, le soin d'éviter tous les excès physiques, sont les seuls moyens capables de préserver des atteintes du choléra; ils concourent aussi puissamment à les rendre moins violentes, quand elles ont lieu.

Une nouvelle instruction serait publiée, si le choléra venait à paraître à Lyon ou dans le département du Rhône.

EMPLOI

Du Chlorure de chaux sec, du Chlorure de chaux liquide, et du Chlorure de soude (dit Liqueur de Labarraque).

1° On met une forte cuillerée à bouche de chlorure de chaux sec en poudre sur une assiette, en ayant soin de bien l'étendre; on prépare ainsi plusieurs assiettes, et l'on en place une ou deux dans chacune des pièces, suivant leur grandeur et le nombre des personnes qui y habitent.

2° Le chlorure de chaux mis dans les assiettes est renouvelé tous les jours, celui qui a déjà servi est jeté dans l'eau; il faut pour la moitié d'un seau d'eau ordinaire employer tout le chlorure contenu dans cinq ou six assiettes. On arrose et on lave, avec cet eau, les latrines, les cuisines et évier, les escaliers, cours, entrées des maisons, ainsi que les rues; on en jette aussi sur les murs des rez-de-chaussée. Les divers locataires d'une même maison doivent s'entendre pour se partager l'arrosage indiqué ci-dessus.

On peut encore se servir de cette eau pour se laver les mains; mais il faut alors avoir soin de se les laver de nouveau tous les soirs en se couchant, avec de l'eau dans laquelle on a mis quelques gouttes de vinaigre.

3° Le chlorure de chaux liquide ne doit pas être employé pour assainir l'air; on ne s'en sert que pour les arrosages, et pour désinfecter le plancher des appartements, les latrines, cuisines et évier, le sol des cours, les murs des maisons, etc.

4° Le chlorure de soude ou liqueur de Labarraque sert essentiellement au lavage des différentes parties du corps exposées à l'air, et notamment des mains et du visage. Pour le lavage des mains, il faut en mettre une cuillerée à soupe dans un verre d'eau ordinaire; pour se laver le visage, il ne faut en mettre qu'une demi-cuillerée à café; et enfin, pour se rincer la bouche, on n'en met que quelques gouttes dans un verre d'eau ordinaire.

5° Il faut réunir le plus possible les habits, vêtements, et surtout ceux qui sont en laine, dans un cabinet où l'on place une ou deux assiettes de chlorure de chaux sec qu'on renouvelle tous les jours.

BIENS A VENDRE.

Domaine d'un excellent rapport, consistant en bâtiments bien distribués pour logement de maître et bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pré, verger, terre, vignes et bois, à cinq lieues de la ville, dans la montagne du Lyonnais, sur la route de Monthbrison, jouissant d'un air pur, à l'abri de toute épidémie quelconque, et d'un superbe point de vue; réunissant les avantages d'un revenu positif et d'une habitation agréable; d'une contenance superficielle de plus de cent vingt bichérées lyonnaises. S'adresser à M. Crochet, notaire à Lyon, place du Collège-Royal, n° 29, chargé de la vente de plusieurs Domaines situés à Oullins, Chaponost, Saint-Genis, Ecully et autres communes environnantes, et de divers prix.

—Diverses petites Propriétés rurales et Maisons de campagne autour de Lyon, et Domaines de rapport. S'adresser à M. Jogand, notaire à Lyon, place des Carmes, n° 5.

— Propriété à Vourles, composée de maison de maître et de cinquante bichérées de fonds, dont on pourrait détacher une partie. — Propriété à Oullins, ayant une belle maison et quatre-vingts bichérées de fonds clos de murs. — Terres, dans le département de l'Ain, composée de cinq domaines ayant deux cent vingt hectares de fonds. — Terres dans le département de Saône-et-Loire, composée de dix domaines, ayant trois cent quatre-vingt-sept hectares de superficie. — Terre à une lieue de Grenoble, avec un beau château, divisée en quatre exploitations, de la contenance de soixante-seize ares : S'adresser à M. Chevrier, notaire à Lyon, rue Neuve, n° 1.

—Un Moulin à farine, situé à trois lieues de Lyon, près de la Saône, établi d'après le nouveau système, et mis en mouvement par une source dont le volume d'eau est toujours le même et qui ne tarit jamais. On y joindra vingt bichérées de terre de première classe, à la volonté de l'acquéreur, auquel toutes facilités seront accordées pour le paiement du prix. S'adresser à M. Berrod, notaire à Lyon, rue de la cage, n° 12.

— Belle Maison parfaitement agencée, avec jardins, bois anglais, verger et pièces d'eau, à Coligny, près de Bourg, du prix de 25,000 fr. — Domaine près de Châtillon-lès-Dombes, du prix de 40,000 fr. — Diverses Propriétés d'un revenu avantageux, près de Nîmes et de Beaucaire. — Autres à quatre et quatre et demi pour cent, près de Charolles, avec belles maisons d'habitation. — Au-

tre près de Châlons, du prix de 30,000 fr. — Moulins, terres, prés et pâturages, près de Crémieux. — Domaine entre la Maison-Blanche et Mâcon, susceptible d'un détail avantageux. — Autre à Neuville, du revenu de 1000 fr., et du prix de 24,000 fr. — Autre près de La Verpillière (Isère). S'adresser à M. Bruyn, notaire à Lyon, place de l'Herberie, n° 2.

—Un Domaine situé à Bully, canton de l'Arbresle. Ce Domaine est composé de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état, avec un fonds contigu en terre, pré et vigne, de la contenance de cinquante bichérées lyonnaises. Ces immeubles joignent la grande route; les bâtiments, par leur position, conviendraient pour une auberge; ils ont une façade de quatre-vingt-sept pieds. On vendrait encore une terre à côté, de six bichérées; un fonds à Savigny, près du moulin Gonnet, de onze bichérées; et un bois audit lieu, de cinq bichérées. S'adresser sur les lieux, au sieur Serpinet, propriétaire; et à M. Coron, notaire à Lyon, place Saint-Pierre, chargé de traiter.

—A vendre de gré à gré, une Propriété située à Garnerand, canton de Thoissey, arrondissement de Trévoux (Ain), ayant la vue de la Saône, dont elle est éloignée de trois quarts de lieue. Cette propriété est composée d'une Maison d'habitation convenablement distribuée et agencée, ayant rez-de-chaussée, premier étage et grenier au dessus, formant en tout douze à quatorze pièces; d'une Maison de cultivateur avec bâtiments d'exploitation, cour et dépendances; d'un Jardin avec pièce d'eau et un pré-verger, et de huit hectares quarante-quatre ares environ de fonds en Migne, terres et bois, dont la moitié à peu près en vignes. S'adresser à M. Fournel, notaire à Lyon, place des Carmes, n° 11.



MAISONS A VENDRE,

Hors de la Ville.

Maison au pied de la montée de Saint-Laurent, composée de vingt pièces fraîchement décorées et agencées, avec Jardin, également propre à un Pensionnat ou à une Manufacture. S'adresser à M. Chazournes, place Saint-Jean, n° 4.

— Maison à Pierre-Benite, composée de divers appartements indépendants, avec cour ombragée, puits à eau claire avec pompe, petit Jardin, le tout clos de murs, et autre jardin à la suite, non entièrement clos, contenant treize à quatorze ares ou environ, au milieu duquel est un bassin. S'adresser à M. Nepple, notaire à Lyon, rue Clermont, n° 7.

A VENDRE. — Jolie petite Maison de campagne située à Fontaine-sur-Saône, avec jardin clos de mur; elle est entièrement décorée à neuf et meublée. S'adresser à M. ÉDENT aîné, pharmacien à Fontaine.

Dans la Ville.

Vente aux enchères, d'une Maison située à Lyon, rue Luizerne, n. 4. Cette Maison sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'étude de M. Ducruet, notaire à Lyon, rue de la Bombarde, n° 1, à l'angle de la rue Saint-Jean, le jeudi 20 août 1853, à l'heure de dix du matin, sur la mise à prix de 35,000 fr. S'adresser, pour les renseignements, audit M. Ducruet, notaire.

A VENDRE. — Une petite Maison de deux étages et rez-de-chaussée de 1000 à 1100 fr. de revenu, et située Grande-Côte; elle est bien louée. S'adresser au bureau du Bazar.

— Plusieurs Maisons de rapport, dans la ville et les faubourgs de Lyon, dans les prix de 20, 60, 100 mille fr. et au dessus. S'adresser à M. Jogand, notaire à Lyon, place des Carmes, n° 5.

— Maisons dans les meilleurs quartiers de Lyon, dans les prix de 20 à 480 mille fr. S'adresser à MM. Damour et Augros, rue Saint-Côme, n. 8.

— Maisons à Lyon, dans de bons quartiers, offrant un revenu de quatre, quatre et demi et cinq pour cent. S'adresser à M. Morand, notaire, rue de La Gerbe, n. 14, à l'angle de la rue Grenette.

— Diverses Maisons dans Lyon, des prix de 150, 100, 45 et 35 mille fr. S'adresser à M. Rosier, notaire à Lyon, rue Saint-Côme, n. 4.

— Maisons et Terrains à Lyon et dans les faubourgs. S'adresser à MM. Laforge et Blanc, rue Romarin, n. 5, au 2me.

MAISONS ET APPARTEMENTS

A LOUER,

Hors de la Ville.

A louer à la Saint-Jean ou de suite, plusieurs Appartements meublés ou non, avec la jouissance de la promenade dans un joli Clos. S'adresser à M. Fournel, notaire, place des Carmes, ou à M. Brevard, médecin, rue de Trion, à Saint-Just.

— A louer de suite, Appartement de six pièces en partie meublées, situé à Écully, au bout de la montée des Roches, maison Jars. S'y adresser, ou chez MM. Guyot et Muhm, place de la Croix-Pâquet, n. 6.

— A louer, une jolie Maison meublée, avec un

grand jardin, située à Écully, à dix minutes de l'église. — S'adresser à M. Chambet père, libraire, place des Terreaux, façade du palais Saint-Pierre.

Dans la Ville.

A louer de suite, meublé ou non meublé, Appartement complet, ayant vue sur le jardin des Plantes, composé de salon, salle à manger, deux chambres à coucher, cuisine, logement de deux domestiques et cabinet à toilette. Cet Appartement, au premier étage, est richement décoré et meublé : prix, 1100 fr. par an sans meubles, et 1600 fr. meublé; par mois, meublé, 200 fr. S'adresser chez MM. Louis Durand et Compagnie, impasse des Carmélites, n. 9.

EFFETS A VENDRE.

Bon Cabriolet de voyage, avec sa malle et ses harnais. S'adresser à M. Guette, sellier, place de Bellecour.

— Beau Cheval à deux fins, propre au voyage. S'adresser à M. Pasquier, quai Villeroy, n. 2.

— A céder, pour cause de cessation de commerce, un Fonds de Lingerie et autres Articles, très achalandé, et situé dans le quartier des Terreaux. S'adresser à M. Clément, marchand de tabac, rue Saint-Dominique, n. 15.



SALON MAYEUX.

A 5 SOUS

LA COUPE DES CHEVEUX AVEC FRISURE,

Cenu par M. Grozelier,

Galerie de l'ARQUE, allée du Caveau, escalier E, en face du Théâtre, à l'entre-sol.

M. Grozelier ayant cessé d'occuper le magasin qu'il avait au rez-de-chaussée, vient de transporter

la totalité de son Établissement à l'entre-sol, qu'il a fait restaurer et disposer de la manière la plus commode et la plus élégante. Son salon est richement décoré et éclairé par le gaz. Il ose se flatter qu'on ne saurait trouver ailleurs, malgré la modicité de ses prix, plus de propreté dans la coupe des cheveux et plus d'élégance dans la coiffure. Il tient une collection complète de perruques, barbes, favoris, mouches et moustaches postiches, ainsi que costumes en tout genre qu'il loue pour les théâtres de société et pour les déguisements de carnaval.

Il prend également des abonnés au mois et à l'année.

DEMANDES ET PROPOSITIONS.

Capitaux de 25, 50, 100, 200 jusqu'à 500 mille fr. à placer par hypothèque dans le département du Rhône. S'adresser à M. Nepple, notaire, rue Clermont, n. 7.

— 120 à 150 mille fr. à placer à un taux avantageux, dans le département du Rhône, en une seule ou en plusieurs parties. S'adresser à M. Charvériat, notaire à Lyon, rue Clermont, n. 1.

— On demande à emprunter 25,000 fr. par privilège sur des Propriétés rurales, offrant de grandes garanties. S'adresser à MM. Damour et Augros, rue Saint-Côme, n. 8.

— L'Auteur d'une nouvelle découverte, offrant un bénéfice assuré et avantageux, demande un Associé en commandite qui puisse verser 20 à 50 mille fr. S'adresser au Bureau central de renseignements, place Saint-Jean, n. 8.

Annonces et Avis divers.

SERVICE DE TRANSPORT

ET DÉMÉNAGEMENTS PAR VOITURES SUR RESSORT,
À L'INSTAR DE PARIS.

Le sieur Balan prévient le public qu'il vient de faire confectionner de grandes voitures sur ressort, couvertes et bien fermées, pour effectuer avec sécurité le transport de toute sorte de meubles et effets pour la ville et la campagne.

S'adresser, pour traiter, audit Balan, cours Lafayette, en face du pont, aux Brotteaux; ou chez M. Artaria, opticien, pont de Pierre, n. 2; ou bien la remise, rue du Pérat, n. 32.

Le *Voyage pittoresque aux eaux d'Aix*, orné de quinze jolies lithographies; et le *Voyage pittoresque à la grotte de la Balme* (Isère), 1 f. 50 c. sont en vente à la même librairie.

Le directeur du BAZAR se charge, sans aucun frais de port ni de commission, des abonnements à tous les journaux. Il se charge aussi de faire venir de Paris tous les ouvrages de librairie, cartes de géographie, gravures, lithographies, musique.

Les hommes de lettres et les artistes qui donneront deux exemplaires de leurs ouvrages, ne paieront pas les annonces qui seront insérées dans le BAZAR.

Environ 2000 volumes in-12 et in-8, romans, voyages et mémoires, ayant été lus, et pouvant de suite former un cabinet d'abonnement pour Lyon ou les villes environnantes, A VENDRE en totalité et à un prix avantageux. S'adresser, pour en traiter, à M. Durand, place du Plâtre, n. 14, maison Tholozan.

On se charge, à la librairie de Chambet fils, quai des Célestins, de la reliure des livres et des cartonnages.

A VENDRE. — Une belle Gravure richement encadrée, dont il n'existe que trois épreuves, la planche ayant été brisée à la révolution de Juillet. Elle représente Minerve présidant, dans son atelier, aux travaux des Génies, qui sculptent ou peignent les Membres de la branche aînée des Bourbons, etc. Elle est en vente au bureau du Journal.

Une femme de quarante ans, pouvant donner les meilleurs renseignements, demande une place de gouvernante, de femme de confiance, ou chez une personne seule. S'adresser au bureau du Bazar.

RESTAURANT,

Place de l'Herberie, n. 3, A LYON.

Dîners à 1 fr. 25 c. et au dessus, et à toute heure, potage, 4 plats, 3 desserts, 1/2 bouteille de vin et pain à discrétion.

On y trouve pareillement un assortiment complet de vins fins et étrangers, en bouteille.

DÉPOT D'EXCELLENT CIRAGE

Pour la Chaussure,

Chez M. PASSERON, épicier, quai des Célestins.

ANNONCES ADMINISTRATIVES.

M. le Directeur des Postes de Lyon a l'honneur de prévenir le Commerce et le Public, qu'en exécution des ordres qu'il vient de recevoir de son administration, le service des postes pour la ville de Lyon, sera réglé ainsi qu'il suit, à dater du 1^{er} août prochain.

Arrivée des Courriers.

Grenoble,	vers 5 h. du matin.
Paris par Arnay-le-Duc,	10 h. du matin.
Roanne,	11 h. du matin.
Valence,	midi.
Clermont,	1 h. du soir.
Pont-de-Beauvoisin,	2 h. du soir.
St-Étienne,	5 h. 1/2 <i>id.</i>
Strasbourg,	8 h. <i>id.</i>

Il sera fait, jusqu'à nouvel ordre, trois distributions :

La première, à 6 heures du matin, comprendra la route de Grenoble arrivée le matin, et celle de Saint-Étienne et Strasbourg arrivée la veille ;

La deuxième à 11 heures du matin, comprendra les lettres de Paris et de Roanne ;

La troisième, vers 4 heures du soir, comprendra les lettres de l'Italie par le Pont, Clermont et Valence arrivées après midi.

Départ des Courriers.

Route de Paris et Roanne, à 7 h. du matin.

Les autres routes, à 9 h. du soir.

Les dernières levées de la boîte de la Direction et de celle des Terreaux, seront faites pour Paris et Roanne, à 6 heures du matin, et à 7 1/2 du soir pour les autres routes.

La dernière levée des petites boîtes sera faite à 7 heures du soir.

Les affranchissements seront reçus rue Luizerne, et à la Direction, jusqu'à 7 heures du soir.

Le Préfet du Rhône prévient de nouveau les aspirants au titre d'Officier de Santé, Pharmacien, Herboriste ou Sage-Femme, dont l'intention serait d'être admis cette année à l'examen du Juri Médical, qu'ils doivent se faire inscrire, sans délai, sur le registre ouvert à cet effet, à la Préfecture, *division de la Police.*

M. le président du Jury réclame la liste des candidats, afin de décider si le juri se réunira à Lyon, et pour déterminer l'époque de la session, si elle a lieu.

Au moment de l'inscription, chaque aspirant doit déposer un extrait de son acte de naissance, un certificat d'études et un certificat de bonnes vie et mœurs.

Les candidats en pharmacie qui n'auraient pas 25 ans accomplis, devront se pourvoir d'une dispense d'âge.

ANNONCES

DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

EN VENTE :

A LA LIBRAIRIE INDUSTRIELLE ET D'ÉDUCATION

DE CHAMBET FILS,

Quai des Célestins,

NOUVEAU PLAN DE LA VILLE DE LYON,

GRAVÉ PAR AMBROISE TERDIEU (1835).

CARTE TOPOGRAPHIQUE

des Environs de Lyon,

AVEC

LES FORTS DÉTACHÉS ET LE CHEMIN DE FER.

GRAVÉE PAR SEMPIER D'ARÉNA.

MÉDECINE POPULAIRE

DU CHOLÉRA.

In-32, à 25 centimes,

PRIÈRE

A NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

AU SUJET DU CHOLÉRA.

Par Joseph BARD. — 15 c.

PÈLERINAGE A FOURVIÈRES ;

par PONCHON. In-8, fig. — 50 c.

SEUL TRAITEMENT PRÉSERVATIF ET CURATIF

DU CHOLÉRA ASIATIQUE

d'après les procédés

HOMÉOPATHIQUES,

par le Dr RAPOU. — 1 fr.

Jolies Vues

DU GRAND-THÉÂTRE ET DE BELLECOUR.

25 c. les deux.

L'EMBLÈME DES FELURS.

ou

LE PARTERRE DE FLORE ;

joli vol. in-8, 3e édition. — 1 fr.

— Le même ouvrage, nouvelle et jolie édition en miniature. Prix 75 c.



OEUVRES complètes de Buffon, 76 vol. in-18, figures coloriées, offertes au rabais, au lieu de 4 f. le vol., prix de souscription, à 75 c. Cet exempl. est déposé à la librairie de Chambet fils.

A VENDRE. — Un beau Recueil de dessins du Vatican. Il est déposé à la même librairie.

VADE MECUM

DE L'ÉTRANGER ET DU CITADIN.

Bibliothèque publique, place du Collège, ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi.

Bibliothèque de l'Académie, au palais Saint-Pierre, ouverte le lundi et le jeudi, de dix heures à trois.

Musée des tableaux et antiquités au palais Saint-Pierre, ouvert le dimanche et le jeudi, de onze à deux heures.

Cabinet d'histoire naturelle, id. id. id.

Musée des Statues (en réparation).

La Bourse, ouverte au palais Saint-Pierre, de quatre à cinq heures.

Cours de géométrie pratique professé au palais Saint-Pierre, le jeudi et le dimanche à midi.

Cours de chimie professé par M. Boussingault, le lundi et le vendredi, de onze heures à midi, à la chapelle de la voûte du collège.

Grand-Théâtre, place de la Comédie, ouvert tous les jours, excepté le samedi.

Le Gymnase dramatique, place de la Préfecture, ouvert tous les jours.

Microrama et le Chien Munito, ouvert tous les jours, quai des Célestins.

Le Musée statuaire, ouvert tous les jours, passage de l'Argue.

Café du Pavillon, place Bellecour; bonne musique tous les soirs.

Café et Jardin lyonnais, rue de Puzy; de la musique le soir, le lundi, le jeudi et le dimanche.

Café de la Terrasse, place Montazet; musique le soir, le lundi, le jeudi et le dimanche.

Les cafés de la place des Célestins ont tous les soirs des chanteurs et de la musique.

Jardin des Plantes, ouvert tous les jours jusqu'à neuf heures du soir. Le café qui y existe a une bonne musique dans la soirée, le jeudi de chaque semaine.

Les Montagnes Françaises, aux Brotteaux, ouvertes tous les jours.

Les Montagnes de Saint-Clair, ou le Colysée, ouvert tous les jours.

La Rotonde, à Perrache, ouverte tous les jours.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES

DE LA SEMAINE.

- D. 2 août. 2^e Représentation de M^{lle} Plessis, du théâtre Français, dans *le Mariage de Figaro*.
- Lundi 3. 5^e Représentation de M^{lle} Virginie Déjazet, dans *Frétillon*.
- Mardi 4. Dernière représentation de M^{lle} Plessis, dans *les Jeux de l'Amour* et dans *la jeune Femme Colère*. Cette charmante Actrice a été couronnée.
- Mercredi 5. Un Boulanger de la rue Petit-Soulier s'est brûlé la cervelle.
- Id. Mort de M. F.... négociant, rue Bas-d'Argent. Sa mort a été attribuée à tort au choléra.
- Id. Invasion de M^{lle} Plessis au Gymnase où elle a jouée *l'Ecole des Vieillards* et *une Passion Secrète* avec un immense succès.
- Jeudi 6. Un maçon est tombé d'un échafaudage de soixante pieds au palais Saint-Pierre. On en désespère.
- 6^e Représentation de Virginie Déjazet, dans *Sophie Arnould*.
- Début au Grand-Théâtre de M. Tony, dans le rôle d'*Antony*.
- Plaque de la Mairie, indiquant les moyens hygiéniques pour se préserver du choléra.
- Vendredi 7. Service funèbre à la Cathédrale pour les victimes de l'attentat du 28 juillet à Paris. Un bataillon de chaque régiment y a assisté.

Toute la semaine, Monseigneur l'Archevêque est allé à trois heures du matin dire la messe à Fourvières et donner la bénédiction au sujet du choléra; une grande affluence de fidèles ont suivi ces cérémonies religieuses. Les chemins qui conduisent à la Chapelle étaient remplis.

Observations faites par LAVERGNE, opticien, Quai des Célestins.

	BAROMÈTRE.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR.	ÉTAT DU CIEL.
4 Août.	27 pouces 7 l.	19 degrés au dessus de 0.	Pluie.
3	27 pouces 7 l.	18 degrés au dessus de 0.	Incertain.
6	27 pouces 9 l.	21 degrés au dessus de 0.	Beau soleil.
7	27 pouces 10 l.	21 degrés au dessus de 0.	Beau soleil.

Spectacles du Samedi 8 août.

GRAND-THÉÂTRE. — Relâche. — Demain dimanche, *le Philtre*, opéra; *la Silphide*, ballet.

GYMNASE. — *L'Oubli*; *Être aimé et mourir*; *le Cadet de Famille*; *la Fille de Dominique*. (M^{lle} Virginie Déjazet.)

— Demain dimanche, *Le Curé Mérino*, *Frétillon*.

LYON. IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,
Rue d'Amboise, 6.